



Documents obligatoires

1 seul dépôt réunissant tous les documents demandés dans une enveloppe au nom de l'élève ou de la famille

A remettre au secrétariat uniquement

Les inscriptions ont lieu au Centre Animation Rencontres :
Le 02/07 de 10h à 19h / puis le 1^{er} et 02/09 de 16h30 à 19h30

Discipline	Documents obligatoires à joindre au dossier d'inscription				
	Pour chaque élève				
	Certificat médical	Droit à l'image	Attestation de responsabilité civile (2)	Mode de règlement (Joindre 1 RIB si prélèvement automatique)	Justificatif de domicile de moins de 3 mois (3)
Arts plastiques		X	X	X	X
Cirque		X	X	X	X
Danse	X (1)	X	X	X	X
Musique		X	X	X	X

- (1) Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse (obligatoire chaque année)
(2) Attestation de responsabilité civile (incluse dans toute assurance habitation / individuelle accident) ou assurance extra-scolaire (obligatoire chaque année)
(3) Justificatif de domicile de moins de 3 mois (obligatoire chaque année) = facture eau, gaz ou électricité etc...

Résidents lescariens uniquement

Une déduction est possible en fonction du quotient familial (cf. Guide des tarifs)
Justificatif à transmettre au service Régie de recettes : attestation de quotient familial CAF/MSA ou dernier avis d'imposition 2025 (sur les revenus 2024)

Horaires d'ouverture : 9h - 12h / 13h30 - 17h30, du lundi au vendredi





Cadre réservé à l'administration

N° :
Date :
PJ :
Dossier complet :

Dossier d'inscription 2025-2026

Discipline(s) : ☐ Cirque ☐ Danse ☐ Musique ☐ Arts plastiques

☐ Elève majeur

Nom Prénom			
Date de naissance		Sexe	☐ M ☐ F
Adresse complète			
Téléphone portable			
E-mail			

☐ Elève mineur

Nom Prénom			
Date de naissance		Sexe	☐ M ☐ F
Responsable (1) – Nom Prénom		Responsable (2) – Nom Prénom	
Date de naissance :		Date de naissance :	
Adresse complète :		Adresse complète (si différente) :	
Téléphone portable :		Téléphone portable :	
E-mail :		E-mail :	

Autorisations de sortie et personnes autorisées :

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas mon enfant à quitter seul le bâtiment à la fin de son activité

Personne(s) autorisée(s) à récupérer mon enfant (en dehors des responsables) :

- Nom / Prénom / Lien / Tel :
- Nom / Prénom / Lien / Tel :

Précautions particulières de santé (Asthme, allergies etc.)

--



Modalités facturation / paiement

Les factures seront envoyées par mail, uniquement au payeur, à mentionner ci-dessous, et également consultables depuis son compte utilisateur Opentalent.

Cf. Guide des tarifs de *La Cité des Arts*.

Le montant annuel est facturé en 3 fois : **novembre / janvier / juin**

Nom - prénom du payeur :

Adresse mail du payeur :

Mode de règlement choisi : ☐ Prélèvement automatique
☐ Chèque ☐ Espèces

Engagement annuel

☐ Je certifie avoir connaissance que l'inscription m'engage à l'année et en acquitterai les sommes dues dans les délais impartis

Règlement intérieur de *La Cité des Arts*

☐ Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepte les conditions

Disponible par voie d'affichage dans les lieux d'enseignement, sur demande par mail, téléchargeable sur le site ou via le QR-code >>>>



Pièces complémentaires remises lors du dépôt du dossier

- | | |
|--|--|
| ☐ Attestation responsabilité civile | ☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois |
| ☐ Mandat de prélèvement + RIB | ☐ Attestation QF CAF-MSA / ou impôts 2025 (revenus 2024) |
| ☐ Cession de droits d'image | ☐ Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse |

Fait à :

Date :

L'élève majeur (obligatoire)

Signature

Pour l'élève mineur (obligatoire)*

Signature Responsable (1)

Signature Responsable (2)

Informations légales

* Rappel de l'Article 372-2 Code civil : "A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant." L'ensemble des renseignements fournis à l'administration par le présent document seront traités dans le respect des dispositions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. L'adresse e-mail sera ajoutée à une liste de diffusion d'information et ne sera utilisée que dans ce but. Elle ne pourra en aucun cas être transmise, cédée ou vendue à une tierce personne. Conformément aux Art. 39 et 40 de cette Loi, l'utilisateur est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression portant sur les données le concernant en écrivant à l'adresse secretariat.lacitedesarts@lescar.fr

Choix des Disciplines

Cirque

(Planning susceptible d'être modifié en fonction des effectifs)

Eveil 4-5 ans	Cours 12-18 ans
☐ né en 2021-2020 - Mercredi 9h15-10h15 si l'enfant est inscrit à l'ALSH	☐ né en 2013-2012 - Mardi 17h30-20h ☐ né en 2012-2011 - Lundi 17h30-20h ☐ né en 2010 et moins - Mercredi 17h15-19h45
☐ né en 2021 - Mercredi 10h15-11h15 ☐ né en 2020 - Mercredi 11h15-12h15	
Cours 6-11 ans	
☐ né en 2019 - Mercredi 13h30-14h45 ☐ né en 2018 - Mercredi 14h45-16h ☐ né en 2019 - Mercredi 16h-17h15 si l'enfant est inscrit à l'ALSH ☐ né en 2018 - Mercredi 16h-17h15 si l'enfant est inscrit à l'ALSH ☐ né en 2017 - Jeudi 17h-18h15 ☐ né en 2017 - Jeudi 18h15-19h30 ☐ né en 2016 - Jeudi 17h-18h15 ☐ né en 2016 - Jeudi 18h15-19h30 ☐ né en 2015 - Vendredi 17h-18h30 ☐ né en 2014 - Vendredi 18h30-20h	+ Cours complémentaire en option (12-18 ans) : ☐ Acrobatie – Jeudi 19h30-21h
	Pratique amateur (+18 ans)
	☐ Entraînement libre (adulte) ☐ Lundi 12h-14h ☐ Jeudi 12h-14h ☐ Mardi 20h-22h

Danse

(Plannings établis en fonction des effectifs)

Elèves nés entre 2021 et 2018

- ☐ Eveil 4-5 ans (2021 / 2020)
- ☐ Initiation 6-7 ans (2019 / 2018)

Elèves nés en 2017, 2016 et 2015

- ☐ 1 cours de classique
- ☐ 1 cours de jazz
- ☐ 1 cours de hip hop

Elèves nés en 2014 et moins

- ☐ 1 cours de classique
- ☐ 1 cours de jazz
- ☐ 1 cours de contemporain
- ☐ 1 cours de hip hop

Elèves adultes

- ☐ 1 cours de classique
- ☐ 1 cours de jazz
- ☐ 1 atelier chorégraphique
- ☐ 1 cours de contemporain
- ☐ 1 cours senior

Cours (à compléter par le professeur) :

Arts plastiques

(Planning susceptible d'être modifié en fonction des effectifs)

Cours 5-6 ans (2020-2019)	Cours Dessin / Peinture +16 ans (2009 et moins)
☐ Mercredi 13h30-14h30	☐ Mercredi 17h30-19h30
Cours 7-8 ans (2018-2017)	Cours Sculpture / Modelage +16 ans (2009 et moins)
☐ Mercredi 14h30-15h30	☐ Mardi 17h30-19h30
Cours 9-11 ans (2016-2014)	Cours Modelage +16 ans (2009 et moins)
☐ Mercredi 10h30-12h30	☐ Mardi 15h30-17h30
Cours 12-15 ans (2013-2010)	
☐ Mercredi 15h30-17h30	

Musique

(Plannings établis en fonction des effectifs)

- ☐ **A - Éveil musical** (élèves nés en 2021, 2020 et 2019) : Mercredi 14h45-15h30
- ☐ **B - Initiation instrumentale** (élèves nés en 2019)
- ☐ **C - Cours musical** (enfants nés en 2018 et moins, adultes)
- ☐ **D - Parcours personnalisé** (enfants à partir du 2C3)
- ☐ **E - Parcours musiques actuelles** (enfants à partir de 10 ans et adultes)
- ☐ **F - Pratique amateur** (adultes ayant déjà validé à minima le cursus 1^{er} cycle, sur présentation d'un justificatif)
- ☐ 30min ☐ 45min
- ☐ **E - Pratique collective seule** (enfants nés en 2019 et moins, adultes) : ☐ 1 seule ☐ 2 ou plus

1. Formation musicale	2. Instrument	3. Pratique collective
<u>Eveil musical :</u> Merc 14h45-15h30 <u>1^{er} cycle :</u> ☐ 1C1 = ensemble vocal à choisir ☐ 1C2 : ☐ Merc 10h-11h ☐ Jeu 17h30-18h30 ☐ Adultes : Jeu 18h30-19h30 ☐ 1C3 : ☐ Mar 17h30-18h30 ☐ Merc 11h-12h ☐ Adultes : Mar 18h30-19h30 ☐ 1C4-1C5 : Merc 13h30-14h45 <u>2^e cycle :</u> ☐ 2C1 : Merc 15h30-16h45 ☐ 2C2 : Merc 16h45-18h ☐ 2C3-2C4 : Merc 18h-19h15	<u>Claviers :</u> ☐ Piano ☐ Orgue <u>Cordes :</u> ☐ Alto ☐ Basse électrique ☐ Guitare ☐ Violon ☐ Violoncelle ☐ Percussions ☐ Batterie <u>Vents :</u> ☐ Clarinette ☐ Flûte à bec ☐ Flûte traversière ☐ Saxophone ☐ Traverso ☐ Trombone ☐ Trompette	<u>Ensembles vocaux :</u> ☐ Chœur Pitchouns (6/8 ans) ☐ P'tites Voix (9/10 ans) ☐ Chœur Jovents (11/17 ans) ☐ Chœur mixte pop-rock jazz (adultes) ☐ Chœur Exultate (adultes) <u>Ensembles instrumentaux :</u> ☐ P'tites Notes (enfants/ados) ☐ Batucada (ouvert à tous) ☐ Big Band ☐ Harmonie ☐ Musique ancienne ☐ Musique actuelle amplifiée <u>Ensembles de classes :</u> ☐ Ensemble de clarinettes ☐ Ensemble de flûtes à bec et traverso ☐ Ensemble de flûtes traversières ☐ Ensemble de guitares ☐ Ensemble de percussions ☐ Atelier P'tites Mains (piano) ☐ Ensemble de saxophones ☐ Ensemble de violons ☐ Ensemble de violoncelles



Autorisation de droit à l'image

Reproduction, diffusion et exploitation de photographies et vidéos

Document à remettre dûment complété et signé par **l'élève majeur, ou par les 2 responsables légaux pour l'élève mineur**, avec le dossier d'inscription ou de réinscription au secrétariat.

Elève majeur

Nom / Prénom :

Elève mineur

Nom / Prénom de l'élève :

Nom / Prénom du responsable 1 (obligatoire) :

Nom / Prénom du responsable 2 (obligatoire) :

☐ **Autorise(nt)**

La Cité des Arts et la ville de Lescar à diffuser mon image ou l'image de mon enfant, numérique ou imprimée, prise individuellement ou en groupe, suivant les modalités décrites ci-dessous. La présente autorisation peut être retirée à tout moment, sur simple demande écrite. J'accepte que les fichiers des films et des photos soient remis à La Cité des Arts et à la ville de Lescar afin d'être conservés, à compter de la date de la captation/prise de vue. Toute prolongation de l'autorisation fera l'objet d'une demande écrite préalable, formulée auprès des représentants légaux.

☐ **N'autorise(nt) pas**

La Cité des Arts et la ville de Lescar à diffuser mon image ou l'image de mon enfant, numérique ou imprimée, prise individuellement ou en groupe, suivant les modalités décrites ci-dessous.

La Cité des Arts, la ville de Lescar ou un photographe choisi par la Ville de Lescar, peut être amené à photographier ou filmer les élèves dans le cadre pédagogique (cours, stages, etc.) et/ou lors des différentes manifestations organisées durant l'année scolaire 2025-2026.

Le cadre de ces captations et de l'utilisation des photographies et/ou vidéos est le suivant :

- Lieux de prises de vue : lieux d'enseignement et des manifestations de La Cité des Arts et de la Ville de Lescar, dans le cadre des programmations annuelles
- Dates possibles de prises de vue : année scolaire 2025-2026
- Durée maximale de conservation et d'emploi des images : 1 an à compter de la date de la captation
- Territorialité de l'image : la présente autorisation est limitée au territoire français.

Les bénéficiaires de cette autorisation s'interdisent expressément de procéder à une exploitation des images susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du sujet, ni d'utiliser les images, objets de la présente autorisation, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou d'en faire toute autre exploitation préjudiciable.

Les photos et vidéos peuvent être diffusées :

- **Dans un cadre de promotion culturelle**
 - Sur le site « lescar.fr » et sur les réseaux sociaux de la commune (pages Facebook, Instagram et Youtube identifiés « ville de Lescar »).
 - Sur des supports de communication (affiches, flyers, programmes, dépliants etc.) que La Cité des Arts ou la ville de Lescar édite.
- **Dans un cadre commercial**
 - En vue de la vente de photographies et/ou DVD aux familles des élèves (uniquement pour certaines manifestations telles que les galas de fin d'année).

Fait à :

Date :

Signature de l'élève majeur :

Signatures des 2 responsables (obligatoire) pour l'élève mineur :





Année 2025-2026

NOM-Prénom de l'élève :

NOM-Prénom du payeur :

Mode de règlement choisi :

- ☐ Prélèvement automatique (compléter le mandat de prélèvement + joindre un RIB)
☐ Chèque ☐ Espèces

Mandat de prélèvement SEPA

Titulaire du compte à débiter	IDENTIFIANT CREANCIER SEPA FR 76 ZZZ 88CF5C
NOM - Prénom :	Nom du créancier
Adresse :	Régie de recettes La Cité des Arts
Code postal :	Adresse : Centre Animation Rencontres Rue Raoul Follereau
Ville :	Code postal : 64230
Pays :	Ville : LESCAR
	Pays : France

Compléter ci-dessous + JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Désignation du compte à débiter
Identification internationale (IBAN)
Identification internationale de la banque (BIC)

Fait à :

Date :

Signature :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si la situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Régie de recettes de La Cité des Arts de Lescar. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé

